

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière du 18 novembre 2022 Avis n°2022-06

Avis du CSRPN Hauts-de-France relatif au renouvellement du plan de gestion 2023-2032 de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Versigny

Le code de l'environnement prévoit que les plans de gestion des réserves naturelles nationales soient soumis à l'avis du CSRPN suivant l'article R332-21.

Référents Jean Christophe Hauguel et Nicolas Valet :

Les référents du CSRPN remercient les présentateurs du plan de gestion, Mathilde Reve et Gaëtan Rey du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France, mais également Marie-Hélène Guislain qui a participé à la rédaction du plan de gestion et qui n'a pas pu assister à la séance plénière. Les référents soulignent les nombreux échanges approfondis qui ont eu lieu en amont de la production du plan de gestion de la réserve ainsi que la qualité des documents transmis et des échanges sur le diagnostic. L'équipe des conservateurs de la réserve est également remerciée.

Jean-Christophe Hauguel et Nicolas Valet soulignent les principaux points d'attention du plan de gestion qui sont la partie hydrologique et la partie pâturage.

Sur la partie hydrologique, Jean-Christophe Hauguel précise que la pose de bouchons et de seuils en aval de la mare à Zouzou est opportune et nous ne pouvons que nous en réjouir. Cet aspect a été abordé lors d'un comité consultatif de terrain et c'était un point identifié auparavant comme problématique. Le CEN a réagi rapidement et a pu réaliser les travaux en 2021. Cela permettra de retarder les assècs estivaux sans toutefois permettre de résoudre l'ensemble des problèmes de sécheresse sur la réserve.

L'analyse de la végétation a été particulièrement bien réalisée. Cette évaluation révèle que plus de la moitié des végétations sont dans un état altéré ou dégradé. Ces résultats sont préoccupants. Plusieurs espèces de flore (hépatiques des landes humides en particulier) ont disparu ou sont dans des états de conservation très défavorables. Cette analyse est bien documentée dans le document et ces résultats sont des indicateurs d'assèchement d'un site et le prélude à d'autres régressions, voire disparitions potentielles à venir.

Le pâturage est l'un des principaux problèmes relevés, il n'a malheureusement pas pu être suffisant au cours du précédent plan de gestion. Les principales raisons ont été données : il est difficile de mobiliser des éleveurs locaux et de plus le troupeau dont est propriétaire le conservatoire n'est pas suffisant. C'est là que réside une des clefs du succès du prochain plan de gestion, et si cette question n'est pas prise en main, il y aura une incohérence entre les objectifs opérationnels tels qu'ils sont envisagés dans le plan de gestion et la possibilité de leur mise en œuvre. Pour avoir des mosaïques de végétations, pour lutter contre les rejets qui seront de plus en plus forts avec l'abaissement du niveau des nappes, s'il n'y a pas de troupeau suffisant, l'avenir pour la conservation de la flore patrimoniale sera compliqué.

Avis et remarques des membres du CSRPN :

En introduction les membres du CSRPN rappellent la qualité du travail produit et notamment de l'ensemble des données qui ont été fournies. **Suite à une phase d'échanges en salle, le CSRPN n'exprime pas de réserves particulières sur ce document et vote à la majorité des membres présents ou représentés un avis favorable à la mise en œuvre de ce plan de gestion sur la période 2023-2032.**

Cet avis favorable est assujéti à un certain nombre de recommandations qui sont précisées ci-après :

- Importance de la poursuite et du renforcement des suivis hydrologiques dont les aspects qualités de l'eau. Cette démarche en cours devra être renforcée afin d'obtenir une meilleure analyse fonctionnelle du site et mieux cerner les trajectoires des habitats naturels ainsi que le maintien de leur état de conservation ainsi que celui de l'ensemble des espèces animales ou végétales associées.

- Parallèlement une analyse plus fine est également à mener sur l'évaluation de la pression des différents types de pâturages qui devront être mis en œuvre avec les différents indicateurs de suivis associés, à la fois pour être en capacité d'assurer un bon état de conservation des habitats naturels et aussi pour estimer quels sont (ou non) les effets sur les populations d'espèces animales. En effet, certaines espèces animales peuvent devenir sensibles à une trop forte pression de pâturage, comme la vipère péliade ou l'engoulevent d'Europe par exemple. Sur le plan floristique, il sera également important d'évaluer l'opportunité / la nécessité de maintenir des végétations pionnières qui par définition, sont fugaces, plus fortement présentes suite à des travaux importants de restauration mais vouées à régresser, voire à disparaître dans une phase d'équilibre de l'écosystème à terme. Une stratégie de restauration ciblée devra donc être définie accompagnée d'un besoin de maintenir des mesures d'entretiens qui restent fortes sur le site.

- En fonction des opportunités, évaluer la possibilité de mettre en place un bail rural environnemental, afin de mieux cadrer les pressions de pâturage différenciées dans les différents secteurs de la réserve en fonction des objectifs préalablement définis et des éventuelles sensibilités des espèces.

- Sur la partie hydraulique, en complément des piézomètres, il semblerait utile de mettre en place un recueil plus général de données pluviométriques et de températures, si possible avec la mise en place d'une station météorologique notamment avec des indicateurs sur l'évapotranspiration potentielle (ETP). Ce suivi permettrait, en particulier, de mettre en place une action visant à mieux évaluer les gains et les pertes des différents secteurs, à la fois le gain qu'il sera possible d'obtenir par la poursuite du bouchage/comblement des drains de manière à retenir un peu plus d'eau dans la réserve mais aussi limiter les différentes pertes qu'il faudrait mieux qualifier et quantifier en fonction des différents types de couverts végétaux et de zones en eau libre. Ces analyses devront ainsi permettre à terme d'orienter les choix de gestion vers les habitats naturels les plus riches et diversifiés écologiquement tout en générant les plus faibles taux d'évapotranspiration.

- Prendre en compte dans les suivis, les hépatiques qui sont parmi les premiers indicateurs de régression du caractère humide des milieux et donc permettre la meilleure anticipation.

- Revoir la présentation du tableau géologique en respectant la stratigraphie et les commentaires sur les niveaux d'imperméabilités des différentes couches géologiques (François Duchaussois se propose d'accompagner le CEN sur ce sujet).

- Evaluer la dynamique des populations de bousiers, et plus largement celles des coléoptères coprophages en association avec les espèces animales auxquelles ils sont inféodés, domestiques ou sauvages. L'objectif de ce travail étant de mieux affiner les enjeux liés à ce groupe d'espèces dont l'intérêt est plus souvent associé aux fèces d'espèces sauvages.

- Evaluer l'intérêt de l'introduction ou la réintroduction du lapin de garenne sur certains secteurs de la réserve ou les modalités visant à favoriser naturellement cette espèce à partir de populations sources qui existeraient aux alentours.

- Il est important que dans ce plan de gestion ambitieux, soient évaluées les éventuelles contraintes budgétaires qui pourraient amener à limiter (ou non) la bonne mise en œuvre des actions sur le plan écologique et la possibilité d'atteindre les objectifs qui y sont assignés.

Enfin, le CSRPN rappelle que suite à des phases de restaurations lourdes, il est fréquent que certaines espèces animales ou végétales puissent présenter transitoirement des effectifs très importants qui se restabilisent ensuite, il n'y a donc pas forcément d'inquiétude à avoir à chaque régression d'espèces. Cependant, il semblerait utile de définir précisément les habitats cibles à atteindre sur les différents secteurs de la réserve afin d'obtenir des cortèges en équilibre en fonction des conditions édaphiques locales. Une fois ces trajectoires phytosociologiques définies il sera nécessaire ensuite d'analyser les surfaces utiles minimales nécessaires afin d'assurer de manière durable le bon état de

conservation des habitats naturels et des espèces d'enjeu patrimonial associées. Les modalités de gestion seront ainsi adaptées à ces objectifs ainsi qu'aux différentes priorisations.

Fait le 5 décembre 2022

Président du CSRPN des Hauts-de-France

à Amiens

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Spinelli', with a large, sweeping flourish extending to the left.

Franck Spinelli